

Publié le 10 septembre 2013 à 14h25 | Mis à jour le 10 septembre 2013 à 22h39

L'ancien Rédemptoriste Raymond-Marie Lavoie souffrait d'une «faiblesse psychologique»



Après avoir travaillé à la paroisse de Sainte-Anne-Beaupré jusqu'à la fin des années 1960, Raymond-Marie Lavoie, alors dans la jeune trentaine, a été envoyé au Séminaire Saint-Alphonse pour y enseigner la musique et agir comme surveillant de dortoir.

Photothèque Le Soleil, Pascal Ratthé



[Isabelle Mathieu](#)

Le Soleil

(Québec) Souffrant d'une «faiblesse psychologique», Raymond-Marie Lavoie n'aurait jamais commis ses nombreuses agressions sexuelles s'il n'avait pas été placé au Séminaire Saint-Alphonse par la congrégation des Rédemptoristes.

C'est ce que le prêtre déchu a soutenu mardi, lors de la deuxième journée de son témoignage dans le cadre du recours collectif intenté par ses victimes et celles d'autres pères.

Lui-même ex-étudiant du Séminaire Saint-Alphonse, Lavoie a prononcé ses vœux de chasteté, pauvreté et obéissance en 1965.

Après avoir travaillé à la paroisse de Sainte-Anne-Beaupré jusqu'à la fin des

années 60, Raymond-Marie Lavoie, dans la jeune trentaine, a été envoyé au Séminaire Saint-Alphonse pour y enseigner la musique et agir comme surveillant de dortoir. C'est le directeur du Séminaire qui avait demandé au père provincial de l'y assigner, a-t-il précisé.

A posteriori, c'était la pire décision à prendre, constate M. Lavoie. «Le milieu dans lequel je suis allé n'était pas un milieu propice pour moi», s'est défendu le religieux de 73 ans, condamné à cinq ans de prison pour 18 agressions sexuelles. «Si j'avais été dans un milieu avec des adultes, ces choses-là ne seraient pas arrivées.»

Lavoie jure qu'il n'a jamais confié à quiconque la faille dans sa personnalité. «J'étais conscient que j'avais une faiblesse, mais ce n'était pas assez clair dans ma tête et je n'osais pas en parler, a-t-il dit. J'avais honte et très peur.»

Questionné par M^e Serge Létourneau, l'avocat du requérant Frank Tremblay, Raymond-Marie Lavoie a été forcé de décrire les abus qu'il a commis dans les années 70 et 80. En les minimisant chaque fois, jusqu'à ce qu'il soit contraint par la preuve d'admettre des gestes plus graves.

En plus de faire des attouchements et des gestes de masturbation dans le dortoir, il a concédé avoir amené un étudiant dans sa chambre au monastère, durant l'après-midi. Pendant que l'adolescent faisait des mots croisés, à genoux à côté du lit, le prêtre lui touchait les parties génitales et l'a aussi masturbé.

Cette résidence, voisine du Séminaire, était habitée par plusieurs religieux, mais selon Raymond-Marie Lavoie, personne ne l'a jamais surpris à y faire entrer le jeune visiteur.

Le religieux a aussi profité d'un étudiant fiévreux, qu'il venait d'amener à l'infirmerie. Après lui avoir donné de l'acétaminophène et mis au lit, Lavoie dit avoir touché les parties génitales du jeune. Dans sa déclaration aux policiers, cette victime affirmait plutôt avoir été masturbée à quelques reprises et caressée sur tout le corps.

Il avouera aussi qu'il a dormi durant quelques mois avec un élève parce que, avait expliqué le religieux à son directeur, le jeune souffrait d'anxiété.

Au chalet

À au moins quatre reprises, le prêtre a abusé d'étudiants dans un chalet de la congrégation, à Saint-Joachim.

M^e Serge Létourneau a fait préciser à Raymond-Marie Lavoie que la direction du Séminaire était au courant de chacun de ses séjours à l'extérieur et ne les a jamais critiqués. Jamais les parents des élèves n'étaient toutefois informés.

Ses victimes, sauf une, n'ont jamais réagi aux attouchements, a affirmé le père Lavoie. «Ils se laissaient faire», a-t-il résumé.

Le prochain témoin sera le père Jean-Claude Bergeron, ex-professeur d'anglais, qui doit aussi subir son procès criminel en novembre pour des accusations d'agressions sexuelles sur des étudiants.